

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**fiscallia**  
Franchises  
Allégez vos taxes

**Fiscallia, le spécialiste de la  
vérification et de l'allégement  
des taxes locales,  
fête l'ouverture de 10 franchises  
et continue de se développer**

C'est "la" mauvaise nouvelle que redoutaient tous les propriétaires : en 2024, la taxe foncière va encore augmenter au minimum de +3,9% ([source](#)). Les communes profitent en effet de cette source de revenus pour diminuer l'impact de l'inflation qui les frappe durement.

Le problème ? Très souvent, le montant réclamé est supérieur à celui qui est réellement dû, parfois parce que le cadastre n'a pas encore été mis à jour après une vente ou une donation. Ainsi, en 2023, ce sont 1,8 milliard d'euros qui ont été reversés par le fisc aux propriétaires ([source](#))...

...qui ont osé faire une réclamation à l'administration fiscale. Ce qui est encore loin d'être la majorité ! Entre la méconnaissance de ces sujets, la complexité du système, les délais de traitement et l'absence d'interlocuteur, les redevables sont encore trop nombreux à payer une taxe locale erronée.

**C'est ce qui explique le succès du développement en franchise du [cabinet Fiscallia](#), spécialisé dans la vérification des bases d'imposition.**

**Au 1er février, c'est 10 franchises qui ont été ouvertes en 9 mois à peine. Et ce n'est qu'un début ! 5 autres sont déjà en attente de signature pour une ouverture d'ici l'été 2024.**

**fiscallia**  
Allégez vos taxes 



“

*"Portés par une forte demande, nous ambitionnons l'ouverture de 20 franchises avant la fin de l'année."*

David Dricourt, le fondateur

## En 2024, la facture des propriétaires va encore s'alourdir...



Quand le montant des taxes flambe, il est particulièrement important d'effectuer un contrôle précis afin d'identifier les éventuelles anomalies et donc de réaliser des économies.

Car cette année, la note va être vraiment salée. Au-delà de la hausse de +3,9% déjà prévue pour la taxe foncière, les communes et les intercommunalités vont aussi pouvoir appliquer une augmentation supplémentaire des taux.

À titre d'exemple, Villeurbanne a déjà annoncé que le taux de sa taxe foncière pour 2024 serait plus élevé de 10% par rapport à l'année précédente !

Une surtaxe de 5 à 60% sur les résidences secondaires pourrait aussi être votée dans 2500 villes confrontées à une situation de tension immobilière (ex. : Bonifacio, Cassis...).

Or les erreurs concernant le calcul de la taxe foncière sont de plus en plus nombreuses (+4,23% en 2023 par rapport à 2022). En effet, la crise sanitaire a fait exploser les délais d'enregistrement des mutations immobilières par les services de la publicité foncière.

Mais le plus souvent, l'administration ne s'aperçoit même pas de ces erreurs d'attribution ! Un rapport de la mission Remboursements et dégrèvement de l'Assemblée nationale relève notamment que **les 3/4 des remboursements opérés par le fisc sont liés à des recours déposés par les contribuables.**

Autrement dit, il est très fréquent de trop payer et de ne jamais le savoir, à moins de faire réaliser une vérification de la base d'imposition.

# Obtenir une information juridiquement sécurisée en une semaine chrono

Fiscallia, c'est une **solution inédite en France** qui démocratise l'accès à une information objective et fiable pour garantir une imposition correcte.

Une véritable aubaine pour les 3 millions de personnes qui contestent, tous les ans, une ou plusieurs taxes locales.



- **Un service #easy-to-use.** Quelques clics suffisent pour demander, en ligne, une analyse des bases d'imposition quel que soit le bien imposé : **VERIFIER MA TAXE**
- **Une réponse rapide.** L'administration fiscale, lorsqu'elle est directement saisie, peut mettre plusieurs mois à répondre. Avec Fiscallia, une semaine suffit.
- **L'analyse de toutes les taxes locales.** Le cabinet dispose de l'expertise nécessaire pour décortiquer les taxes foncières (bâties et non bâties), les taxes d'habitation, la cotisation foncière des entreprises, les taxes d'aménagement...
- **Des ressources pédagogiques.** Sur son site, Fiscallia apporte aussi des réponses pédagogiques aux questions les plus simples concernant le rôle des taxes, leur mode de calcul, les dates limites des déclarations, les formulaires à remplir, la procédure pour effectuer une réclamation...

## Un concept clé en main qui séduit les franchisés

La réussite du déploiement en franchise de Fiscallia s'explique aussi par l'implication du cabinet à transmettre son savoir-faire et à faciliter la croissance de ses franchisés.

Animé par la volonté de créer une franchise par département, afin de développer une relation de proximité avec les contribuables, Fiscallia a développé un **accompagnement sur mesure** particulièrement complet.

Les franchisés vont ainsi pouvoir être très rapidement opérationnels grâce à une assistance au quotidien qui inclut :



La formation ;



La communication ;



La prospection ;



Les outils numériques ;



Les supports techniques.



Les solutions de financements.

Le DIP est disponible sur demande.



## À propos de David Dricourt, le fondateur



Expert en fiscalité locale depuis 20 ans, David Dricourt, 54 ans, est le créateur du cabinet Optim'm'up et de la plateforme Fiscallia.

Partenaire privilégié des experts-comptables, il accompagne ses clients dans la compréhension des impositions dont ils sont redevables.

Avec une ambition : offrir une diversité d'intervention dont le but premier est de garantir l'exactitude du calcul de l'impôt.

### Pour en savoir plus

[Contrôle fiscal pour les particuliers](#)

[fiscallia.fr](https://www.fiscallia.fr)

[linkedin.com/company/fiscallia](https://www.linkedin.com/company/fiscallia)

### Contact presse

[David Dricourt](#)

[david.dricourt@fiscallia.fr](mailto:david.dricourt@fiscallia.fr)

[07 86 75 15 94](tel:0786751594)